

**Démission de François Legault : une transition déterminante pour l'Abitibi-Témiscamingue
La Chambre de commerce de Val-d'Or appelle à une continuité rapide dans les dossiers régionaux**

Val-d'Or, 14 janvier 2026 – La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) prend acte de l'annonce de la démission du premier ministre François Legault. Ce départ marque un moment charnière pour la vie politique québécoise et ouvre une période de transition dont les impacts se feront sentir à travers l'ensemble des régions.

La CCVD tient à reconnaître la contribution de M. Legault au développement économique du Québec et à remercier le premier ministre pour son engagement envers les entreprises au cours de ses mandats.

À titre de ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Legault détenait la responsabilité régionale au sein du gouvernement, ce qui rend d'autant plus nécessaire la nomination rapide d'un successeur afin d'assurer la continuité des dossiers régionaux.

La région traverse actuellement une période cruciale marquée par d'importants enjeux économiques, sociaux et industriels. Dans ce contexte, la CCVD souligne la nécessité d'assurer une transition rapide, structurée et cohérente, appuyée par un interlocuteur gouvernemental pleinement mobilisé pour assurer l'avancement des dossiers prioritaires du milieu économique.

« L'Abitibi-Témiscamingue ne peut se permettre de ralentissement administratif ou politique, même temporaire. Nos entreprises ont besoin d'un signal clair quant à la continuité des dossiers structurants, et d'une représentation gouvernementale forte pour soutenir le développement économique de notre région », affirme Jean-Philippe Allard, Trésorier de la CCVD.

La CCVD réitère sa volonté de collaborer avec le prochain premier ministre et son cabinet afin d'assurer une transition ordonnée, dans l'intérêt du développement économique durable de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec.

À propos de la CCVD

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 140 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de Val-d'Or.

Informations :

Chambre de commerce de Val-d'Or
Marie-Eve Dufour, chargée de projets par intérim
Téléphone : 819 316-0330
communications@ccvd.qc.ca